

Pour se sentir bien dans son travail de menuisier



Avoir une activité physique régulière



Dormir suffisamment



Avoir des repas réguliers et équilibrés



Respecter les dispositions de sécurité



Éviter les boissons alcoolisées



Éviter les substances psychoactives

Numéros utiles :

Tabac Info Service : 39 89 ou sur www.tabac-info-service.fr

Alcool Info Service : 0 980 980 930 ou sur www.alcool-info-service.fr

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13 ou sur www.drogues-info-service.fr

Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.



Siège social

79, avenue Georges Clémenceau
BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. 04 67 09 27 70
Fax 04 67 09 27 79

Béziers Ouest

1, rue des Anciennes Carrières
3CA - ZAE Cantegals
34440 Colombiers
Tél. : 04 67 35 83 40

Béziers Est

19, avenue Jean Foucault
ZI - BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 09 29 46

Agde

Centre Médical Vitalis
2, rue Dr. Schweitzer
Route de Rochelongue
34300 Agde
Tél. : 04 67 01 69 50

Bédarieux

PRAE Cavailé Coll
14, rue Aristide Cavailé Coll
34600 Bédarieux
Tél. : 04 48 44 01 50

Pézenas

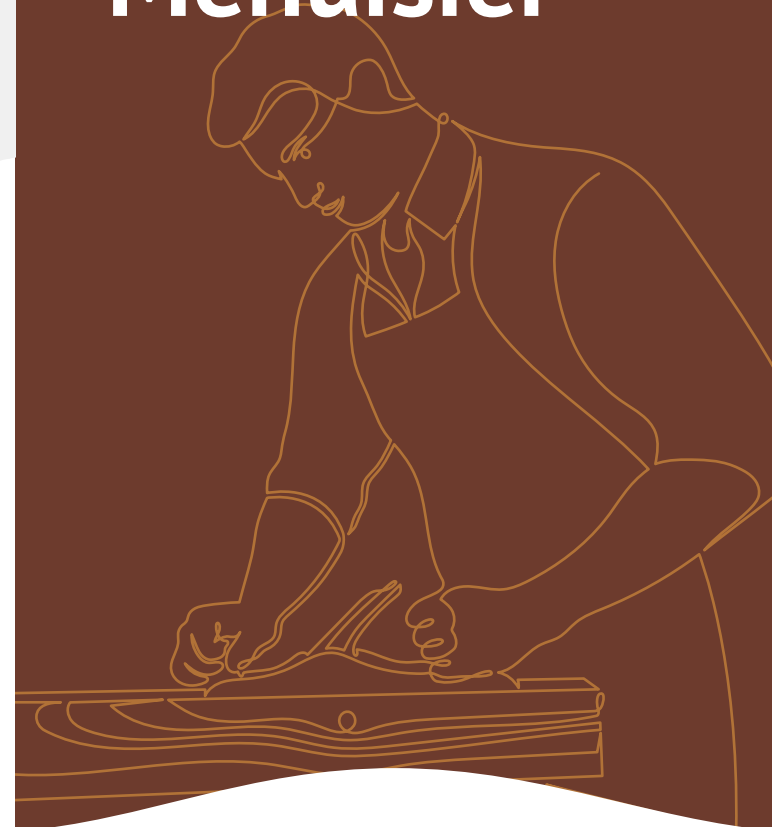
Immeuble Espace Laser
Boulevard Paul Vidal de Lablache
34120 Pézenas

www.aist-beziers.org

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Association Interprofessionnelle Santé Travail
Béziers Cœur d'Hérault

Les risques liés au métier de Menuisier



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Studio Asensò - Impression : Combes&Hund Béziers

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Le métier de menuisier en un coup d'œil

Quels sont les risques du métier ?

Comment se protéger de ces risques ?



Être en contact avec des poussières de bois.



Saignements de nez, nez qui coule, irritation respiratoire, éternuements, allergies. Risques d'apparition d'un cancer.



Mettre les aspirations en marche, porter un masque, mouiller avant de nettoyer l'atelier (ne pas utiliser de soufflette). Se moucher après le travail, changer ses habits et se doucher.



Travail dans le bruit causé par le travail du menuisier et de ses collègues.



Apparition d'acouphènes, fatigue, surdité prématurée.
Ne pas entendre les consignes de sécurité.



Utilisation du matériel de protection (casque antibruit, bouchons d'oreilles).



Utilisation de produits chimiques (vernis, colles, décapants, peintures,...).



Intoxications cutanées : rougeurs, démangeaisons.
Intoxications respiratoires : toux, essoufflement, maladies pulmonaires,...
Autres réactions : irritations oculaires, maux de tête, vertiges, malaises, et dans certains cas développements de cancers.



Utilisation du matériel de protection (gants, lunettes, masque,...).
Éviter de respirer et de mélanger les produits.
Lire les étiquettes, refermer les pots et laisser les produits dans l'emballage d'origine.



Utilisation d'outils et machines coupants (scies, raboteuses, toupies,...), vibrants (ponceuses, perceuses, visseuses...) et électriques.



Se blesser soi et blesser les autres, avoir des crampes, des fourmillements dans les mains et risques d'électrifications.



Utiliser les outils adéquats, les entretenir et signaler les appareils défectueux.
Laisser en place les protecteurs de machines et éviter d'avoir des cheveux et vêtements flottants à proximité.
Brancher/débrancher les appareils avec les mains sèches.



Pénibilité du métier : manipulation de charges lourdes, gestes répétitifs.



Avoir des douleurs articulaires, mal au dos.



Alterner les tâches, plier les genoux pour soulever du poids en se plaçant face à l'objet à porter.